

FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN L'ÎLE DE LA RÉUNION

11 JOURS / 08 NUITS



FORMATION EXPÉDITION « NGAP » DU 24 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2024

VOTRE FORMATEUR

Infirmier libéral
& Formateur NGAP

"Infirmier libéral depuis 30 ans et formateur depuis plus de 15 ans, j'ai notamment un DU Management infirmier et un DU d'Expertise juridique en soins infirmiers. Je suis également titulaire d'un master en droit de la santé.

Par la suite, j'ai obtenu mon diplôme de formateur SST.

Formateur agréé NGAP, je forme les infirmiers(ères) libéraux sur la NGAP mais aussi sur le BSI, ainsi que dans le domaine juridique (responsabilité civile et pénale du personnel soignant). Je forme aussi sur le thème des gestes et soins d'urgence.

Je suis impliqué de manière intense dans la formation car ma vision de cette dernière est dans une démarche de bienveillance, de partage et d'échanges avec des professionnels de la santé."



Christophe

FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN L'ÎLE DE LA RÉUNION

11 JOURS / 08 NUITS



JOUR 1 : (PROVINCE →) PARIS ORLY → ILE DE LA RÉUNION

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris Orly.

Possibilité de départ de différentes villes de province sur vol Air France (Nous consulter).

Enregistrement et envol pour la Réunion sur vol régulier Air France.

Dîner et nuit à bord.



JOUR 2 : ILE DE LA RÉUNION

Petit-déjeuner à bord.

Arrivée à la Réunion.

Accueil par votre accompagnateur puis transfert et installation à votre hôtel :

Le LUX SAINT GILLES 5* situé sur le lagon de l'Ermitage.

Accueil à l'hôtel et rafraîchissement.

Petite réunion de présentation de l'île et des visites et excursions proposées. Possibilité également de louer un véhicule pour une visite libre de l'île.

Déjeuner et après-midi libres.

NB : Les chambres sont disponibles à partir de 14H00.

Dîner et nuit à l'hôtel.



JOURS 3 et 4 : ILE DE LA RÉUNION

Petits déjeuners à l'hôtel.

Journées consacrées à la formation en salle de réunion.

Déjeuners au restaurant (les accompagnants sont conviés).

Dîners et nuits à l'hôtel.



JOURS 5 À 9 : ILE DE LA RÉUNION

Petits déjeuners à l'hôtel.

Journées et déjeuners libres pour profiter de la destination et de l'hôtel à votre rythme.

Dîners et nuits à l'hôtel.



JOUR 10 : ILE DE LA RÉUNION → PARIS ORLY

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Journée et déjeuner libres.

En fin d'après-midi, transfert pour l'aéroport.

Assistance aux formalités d'enregistrement et embarquement puis envol à destination de Paris Orly sur vol régulier Air France.

Dîner et nuit à bord.



JOUR 11 : PARIS ORLY (→ PROVINCE)

Petit-déjeuner à bord.

Arrivée à Paris Orly.

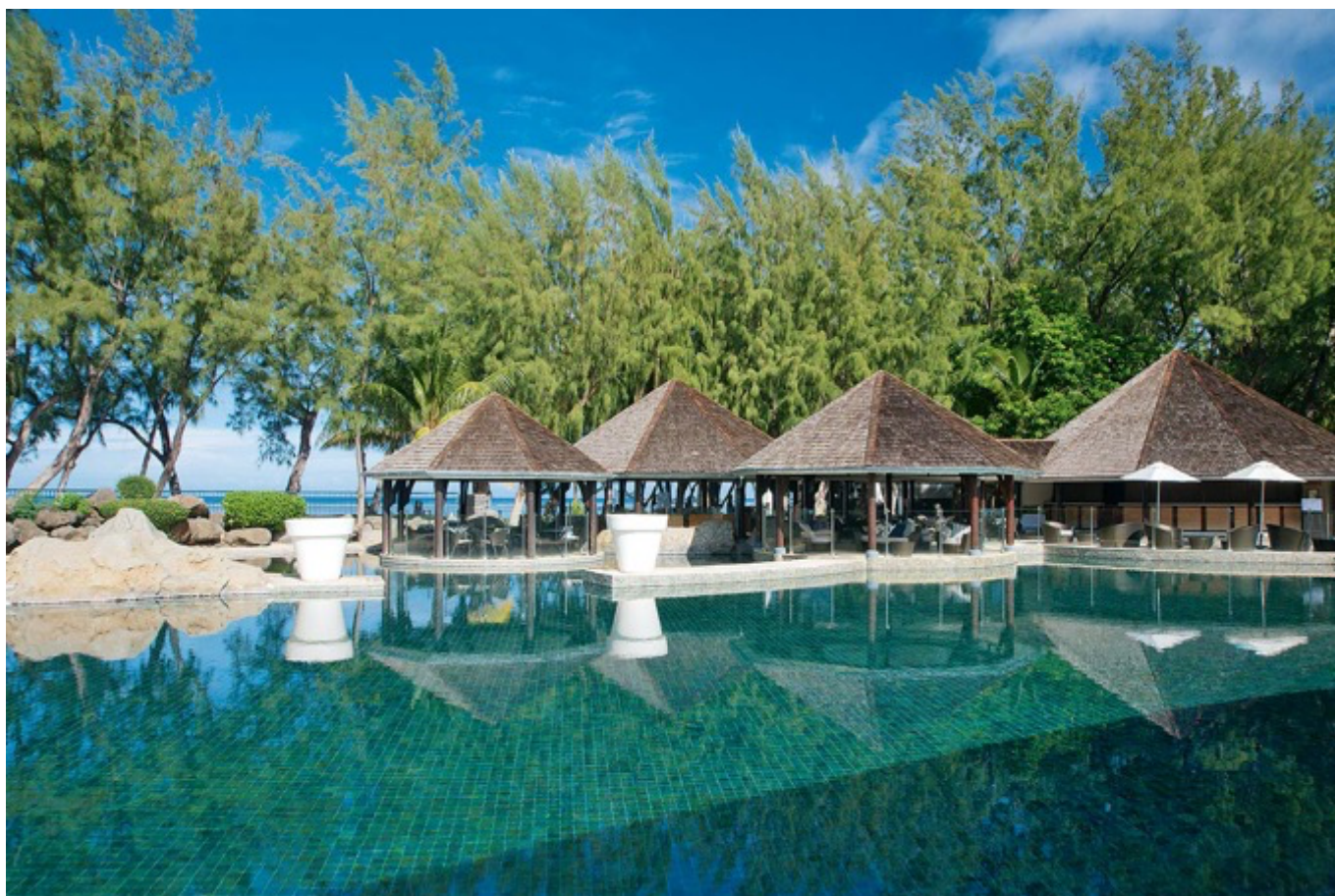
Transfert éventuel en province sur vol Air France (nous consulter).



REUNION - SAINT GILLES

LUX SAINT GILLES *****

LAGON DE L'ERMITAGE



Sur la côte occidentale de cette île tropicale luxuriante, l'hôtel LUX* Saint Gilles ouvre sur une vaste étendue océanique aux eaux chatoyantes, bordée par une longue plage de sable immaculé.

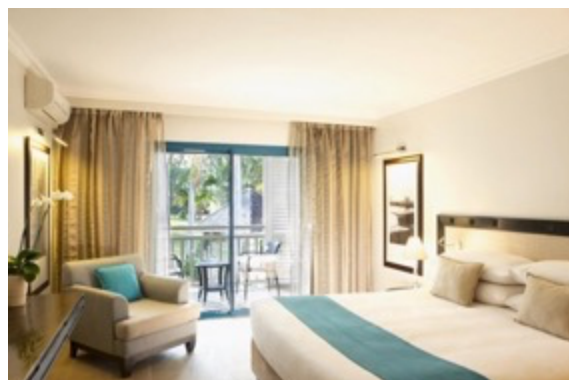
Nichées dans de magnifiques jardins tropicaux, nos villas créoles se dressent à l'ombre des cocotiers et des filaos, à quelques pas du lagon de L'Hermitage et de ses massifs coralliens protégés.



LES CHAMBRES :

Confortables, spacieuses et climatisées, les chambres et suites du LUX* Saint Gilles sont équipées d'une télévision par satellite à écran LCD, d'un minibar et d'une bouilloire électrique.

Leur salle de bains moderne est pourvue d'une baignoire et d'une douche.



RESTAURATION :

L'hôtel propose un petit-déjeuner buffet chaque matin.

Les options de repas comprennent :

La Plage, offrant des repas frais et végétariens.

Le bar léger sert une sélection des cafés, des thés et des cocktails.

Servant de la nourriture et des boissons, Le Copacabana et Planch' Alizé sont situés à 700 mètres de la propriété.

Vous pourrez déguster une variété de plats, notamment des spécialités traditionnelles créoles, une cuisine orientale et des buffets internationaux.



À VOTRE DISPOSITION :

La plage de sable blanc et la piscine aux eaux turquoise - la plus grande de l'île - invitent à la détente... mais les amateurs de sensations fortes ne sont pas en reste.

Au choix, partie de tennis ou de volley sur nos terrains aménagés, ou découverte des beautés naturelles extraordinaires de La Réunion - classée au patrimoine mondial de l'humanité, de ses sites volcaniques, de ses chutes d'eau impressionnantes.



ACTIVITÉS :

Abandonnez-vous au plaisir d'une séance de yoga dans les jardins ou à un soin spa privé dans votre chambre - pour conclure dans la sérénité une journée inoubliable sur cette île majestueuse.

Lors de votre séjour au LUX * Saint Gilles, vous pourrez pratiquer de nombreuses activités sportives sur place, comme le volley-ball, le stand up paddle, le canoë-kayak, le tennis et la plongée avec tuba.

Vous aurez accès à une salle de sport entièrement équipée.

Après une journée bien remplie, vous pourrez vous détendre au bar et commander un cocktail rafraîchissant.



FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN L'ÎLE DE LA RÉUNION && JOURS / 0 ! NUITS

PERIODE DE REALISATION : DU 24 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2024

PRIX PAR PERSONNE : 2 890 € au départ de Paris
1 990 € sans transport

BASE DE REALISATION : 20 à 30 Participants

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport aérien Paris Orly / Saint Denis de la Réunion / Paris Orly sur vols réguliers Air France,
L'accueil personnalisé à votre arrivée,
Les transferts en autocar privatif climatisé,
L'assistance d'un guide accompagnateur lors des transferts,
L'hébergement en chambre double comme indiqué au programme,
Les petits déjeuners à l'hôtel,
Les dîners à l'hôtel (hors-boissons),
Deux journées de formation à l'hôtel,
Les 2 déjeuners à l'hôtel (avec boissons) lors des journées de formation à l'hôtel,
Les taxes aéroport et surcharges carburants (290,00€ à ce jour - révisables),
Les taxes de séjour obligatoires (16,00€ / Personne),
Un carnet voyage par couple ou personne voyageant seule contenant le descriptif du voyage, les étiquettes bagages, un guide de la destination, les informations pratiques,
L'assurance Multirisques (Annulation, Rapatriement, Bagages, Frais Médicaux et Protection sanitaire),
* Prestations uniquement pour les stagiaires.

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Les visites et dépenses personnelles,
Les déjeuners mentionnés libres,
Le montant de la formation (+490€ / IDEL - à SoWeLearn, donnant droit à un crédit d'impôts),
Le supplément chambre individuelle (720€),
Le supplément départ de villes de province (nous consulter),
Toutes prestations non indiquées dans « notre prix comprend ».

VOTRE PLAN DE VOL AU DÉPART DE PARIS : Susceptible de modification par la compagnie

AF642	PARIS ORLY	REUNION	21H00	10H00 le lendemain
AF671	REUNION	PARIS ORLY	21H15	06H35 le lendemain

BON À SAVOIR : A CE JOUR -
FORMALITES ADMINISTRATIVES

Passeport ou CNI en cours de validité à la date du retour du voyage

BULLETIN D'INSCRIPTION

Voyage Sotravel & Formation SoWeLearn

FORMATION : « NGAP »
DESTINATION : Île de la Réunion
DATES : Du 24 Septembre au 4 Octobre 2024

N° CONTRAT : 02024.09.31
TARIF VOYAGE : 2 890€ / PERSONNE
TARIF FORMATION : 490€ / personne en financement personnel
(hors accompagnant, donnant droit à un crédit d'impôt)

COORDONNÉES DU CLIENT

NOM & PRÉNOM DU SIGNATAIRE :	
ADRESSE PROFESSIONNELLE :	
N° ADELI / RPPS :	
ADRESSE PERSONNELLE :	
TELEPHONE PERSONNEL :	
MAIL PERSONNEL :	

NOMS & PRENOMS DES PERSONNES DANS LA CHAMBRE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES ACCOMPAGNANTS	RÉGIMES ALIMENTAIRES PARTICULIERS
1.		
2.		
3.		
4.		

CHAMBRE SOUHAITEE	NOMBRE SOUHAITE
CHAMBRE INDIVIDUELLE (+720€)	
CHAMBRE DOUBLE (1 seul lit)	
CHAMBRE TWIN (2 lits) *	
CHAMBRE TRIPLE (2 adultes + 1 enfant)	
CHAMBRE QUADRUPLE (2 adultes + 2 enfants)	

*NON-GARANTIE par l'hôtelier jusqu'à l'arrivée sur place. Les personnes souhaitant être logées en chambre avec 2 lits peuvent donc être amenées à se retrouver dans une chambre avec 1 lit double.

AÉROPORT DE DEPART SOUHAITÉ : PARIS
(Nous consulter - Sous réserve de disponibilité) AUTRES Précisez :
 SANS TRANSPORT / TERRESTRE SEUL

PIÈCES OBLIGATOIRES À NOUS FOURNIR POUR VALIDER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION :

- Bulletin d'inscription rempli et signé
- Photocopie de chaque passeport en couleur (page principale avec photo uniquement)
- Acompte (un par personne)

PAIEMENTS POUR VALIDER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION (Attention ce sont bien deux RIB différents) :

VOYAGE Acompte de 1000,00€ à verser à SOTRAVEL par chèque (22 Rue Saint Antoine du T, 31000 Toulouse) ou par virement (IBAN : FR76 1780 7000 0935 4218 8311 406)	FORMATION Solde de 490,00€ à verser à SOWELEARN par chèque (22 Rue Saint Antoine du T, 31000 Toulouse) ou par virement (IBAN : FR76 1780 7000 0965 5215 2994 089)
---	--

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Ce bulletin d'inscription fait office de contrat de voyage entre SOTRAVEL et le CLIENT nommé ci-dessus.

SOTRAVEL est une agence de voyage au Capital de 9000€, siégeant au 22 Rue Saint Antoine du T 31000 Toulouse, immatriculée au RCS Toulouse (510 395 569), immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours (IM031110032) et adhérent à l'APST. N° TVA Intracommunautaire FR09510395547 - N° SIRET 51039556900047 - Code APE 7911Z - RCP HISCOX 0223190.

PRIX DU VOYAGE : Le montant du voyage est annoncé en base chambre demi-double (chambre double à partager). Ce montant pourra être revu à la hausse comme à la baisse dans les cas suivants : supplément chambre, réduction enfant, activités optionnelles, et supplément départ province. Si de nouvelles taxes devaient entrer en vigueur ou si les taxes existantes étaient augmentées et imposées à SOTRAVEL, en partie ou en totalité, le prix du forfait sera alors majoré en conséquence. Ces montants sont clairement indiqués dans le programme et sur le devis. Il est clairement indiqué dans le programme la liste des prestations incluses au tarif. Toutes prestations non indiquées dans « prestations incluses au tarif » sont considérées comme non-incluses.

FORMALITÉS : Les formalités administratives et sanitaires sont clairement indiquées en bas de la feuille tarifaire du programme et sont valables A CE JOUR, modifiables sans préavis, et uniquement pour LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS - le client se doit de vérifier les informations qui pourraient évoluer d'ici son départ (www.diplomatie.gouv.fr) Les participants quelle que soit leur nationalité doivent veiller scrupuleusement à se mettre en règle avec toutes prescriptions en vigueur à la date du voyage. Ils seront tenus pour responsables pour tout préjudice qui pourrait résulter pour l'agence SOTRAVEL de non-observation de ces prescriptions. Aucun voyage ne pourra être remboursé lorsque le participant ne se présente pas aux lieux et aux heures mentionnés dans la convocation ou par suite de la non-présentation de documents de voyages (Passeport, visa, carnet de vaccinations, carte d'identité...). De ce fait, il se trouve interrompu ou abrégé par le passager et ne peut donner lieu à un remboursement.

AÉRIEN : Les horaires communiqués - et jours de rotation - sont susceptibles de modifications sans préavis par la compagnie aérienne. L'agence SOTRAVEL n'est en aucun cas responsable de ces modifications et aucune compensation ne pourra être versée au client pour cela.

DOCUMENTS DE VOYAGE : Votre carnet de voyage sera envoyé par courrier postal environ 1 mois avant le départ pour les résidents de la France métropolitaine. Pour les non-résidents de la France Métropolitaine, les documents vous seront envoyés par courrier électronique puis remis en main propre le jour de l'arrivée. Les billets d'avion, quant à eux, vous seront envoyés par e-mail quelques jours avant le départ.

CONFIRMATION DU VOYAGE : Le voyage ne sera confirmé aux participants qu'une fois les 20 premiers participants inscrits. En cas d'annulation, au plus tard 100 jours avant la date de départ, l'acompte versé sera intégralement remboursé.

CONDITIONS DE PAIEMENT DU VOYAGE (SOTRAVEL) :

PARTIE VOYAGE (SOTRAVEL) : Le solde est à régler 2 mois avant le départ.
PARTIE FORMATION (SOWELEARN) : Le solde est à régler 2 mois avant le départ.

CONDITIONS D'ANNULATION : Toute annulation jusqu'à 100 jours du départ entrainera des frais non remboursables de 200€ par personne. À moins de 100 jours du départ les conditions d'annulation seront les suivantes :

De 99 jours à 61 jours du départ : 20% du prix du voyage
De 60 jours 31 jours du départ : 30 % du prix du voyage
Moins de 30 jours du départ : 100 % du prix du voyage

ASSURANCE : acceptée refusée

En cas de souscription, celle-ci doit être simultanée à l'inscription au voyage. Le refus de souscription restant sous la responsabilité du participant. L'assurance MULTIRISQUES CONFORT de ASSURINCO concerne les passagers à titre individuel. Un exemplaire des conditions générales est à votre disposition à l'agence sur demande. Une franchise est appliquée pour toute annulation. Nous consulter. Montant de l'assurance non remboursable indiqué dans le devis.

<p>« BON POUR ACCORD » SIGNATURE DU CLIENT</p> <p>Dates :</p>	<p>« BON POUR ACCORD » SIGNATURE DE L'AGENCE</p>
---	---

MERCI DE RETOURNER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS CI-DESSUS PAR MAIL à l'ADRESSE : formation@sotravel.fr